



# ASSOCIATION AGRÉE POUR LA PÊCHE ET LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE DE COLOMBIER – FONTAINE

1 rue de la Libération – 25260 ETOUVANS – Tél. 03.81.93.63.40

## Compte-rendu de réunion du 25 Février 2018

Les membres du Comité de l'AAPPMA de Colombier-Fontaine :

S. BATAILLARD, P. BIENMULLER, D. BONGARDEN, J. BÉGUÉ, J. BARON, JP. CORVEC,  
G. DACOSTA, D. LUTTENAUER, B. PERROTTEY, J. POULETTE, Y. TOCHOT, JL. VAUTHERIN,  
J. VALET.

*Invités : Mme France PETITE/ SCHREINER, Gilles COURTOT, Alain SEFTEN,*

Absents excusés: A. CHOIGNARD, D. KUDELKA, M. DANG-HA, C. BRUCHON, JL NAVIET,  
Ch. CURIE, R. MONNIER, E. MONNIER, L. FRANEL.

### ORDRE DU JOUR :

1. Le mot du Président,
2. Point de vue sur le rôle des commissions par le Président,
3. Point de vue sur le rôle des commissions par 2 pilotes (J.Bégué et JL. Vautherin)
4. Exposé sur le rôle actuel des commissions par le Secrétaire,
5. Proposition de fusion, regroupement et création de nouvelles commissions
6. Prise en compte de la disponibilité des membres dans les commissions
7. Rôle du secrétaire (charge de travail, disponibilité ...)
8. Point sur l'alevinage 2018
9. Questions diverses

## **1. Le Mot du Président**

Le Président Yves TOCHOT accueille tous les membres du comité présents et les remercie de leur présence à cette réunion.

Il déplore l'absence de certains jeunes membres de l'AAPPMA, les membres de l'ancien comité « Beutal » étant excusés car en A.G ce même jour.

Trois nouvelles personnes se sont jointes à nous et se sont proposées pour aider dans les commissions. Nous les en remercions vivement.

## **2. Point de vue sur le rôle des commissions par le Président**

- Définir le cadre des commissions et leurs compétences et responsabilités :
- Alevinage : établir un calendrier des alevinages avec :
- La période à respecter, les espèces, les quantités, le prix, en fonction du parcours, sur le périmètre de l'AAPPMA et ceci en adéquation avec les comptes de l'AAPPMA, le respect des lois et règlement en vigueur, l'équilibre piscicole. Faire approuver ce calendrier par le comité et assurer l'alevinage.
- Travaux, nettoyage, environnement pollution.
- Pour les travaux planifiables en établir la liste, la faire approuver par le comité, établir un calendrier prévisionnel qui sera confirmé suivant la météo à + ou – 6 jours. Les travaux seront conciliables avec les règlements, lois.... S'il y a doute voir avec la fédération Thomas Pouleau.
- Informer les membres de la liste et des périodes prévisionnelles, demander des volontaires et repasser l'information à j-6.
- Travaux non planifiable, événements ponctuels, pollutions occasionnelles, prendre ce qui relève de la responsabilité de l'AAPPMA. Tenir un cahier des événements remontés avec les dates et heures.
- En interne, en fonction de l'anomalie, prendre des photographies, prévenir les services adéquats et le comité, suivre l'anomalie jusqu'à son terme. Toujours en informer le comité du suivi.
- Relation Fédération, Réciprocité, Formation, Amicale

Assister et participer aux différentes réunions de la fédération, de la réciprocité, de l'amicale du pays de Montbéliard et de l'Union des Sociétés de Colombier. Agir en tant que délégué de l'AAPPMA, voté si besoin, s'engager si l'on peut assurer cet engagement sinon s'abstenir et en référer au comité.

Dans tous les cas informer le comité et faire parvenir les CR au secrétaire de l'AAPPMA.

### **• Développement idées nouvelles**

En fonction d'évènement, de découverte de nouveau processus ou moyen en relation avec notre mission « **protection de la pêche et des milieux aquatiques** », un membre de l'association peut émettre une idée. La commission a pour responsabilité de vérifier la pertinence par rapport aux différentes lois, règlements (eau, pêche etc.). Elle s'appuie sur la fédération, estime la faisabilité, le coût. Le dossier constitué est présenté au comité qui valide ou non la proposition.

NON le sujet est soldé sans suite

OUI la commission travaille jusqu'à son application, en assure le suivi et rend compte au comité.

- **Étang de Beutal :** Nouvelle et dernière commission créée pour assurer la gestion d'un étang.

### **3. Point de vue sur le rôle des commissions par 2 pilotes (J.Bégué et JL. Vautherin)**

Solution proposée: **Améliorer l'organisation générale de notre AAPPMA**

#### **► Pourquoi ?**

- **Notre association à « grandi »:**
- Un site Internet vivant.
- Commissions actives.
- Une volonté de défendre une cause.
- Étang de Beutal.
- Salon de la gastronomie.
- Gardiennage renforcé.
- Etc...
- Notre Président souhaite « lever le pied »:
- **Il n'est pas démissionnaire (pas de malentendu !) « ce n'est pas un Président sortant »**

Il faut l'aider dans sa tâche => appuis, délégations....

#### **► Comment ?**

- **En s'appuyant davantage sur les commissions:**
- Points réguliers entre le bureau et pilotes.
- Motiver les membres des commissions.
- Mieux organiser les réunions: prévenir plus tôt avec ODJ.
- Réorganiser les commissions ?!!
- En créer de nouvelles ? Ou en supprimer ?!!
- **En déléguant davantage:**
- Joël BÉGUÉ et Jean-Luc VAUTHERIN se proposent d'assurer le suivi des **réunions FEDE et AMI-CALE**.
- Daniel LUTTENAUER prendrait le pilotage du « **salon des vins** » ?
- Alain CHOIGNARD, Daniel LUTTENAUER et Jacques POULETTE assurent les réunions avec **l'Union des Sociétés** de Colombier-Fontaine
- Julien BARON conserve les réunions avec la « Réciprocité »

#### **► Pour information:**

- Joël BÉGUÉ propose de rejoindre l'équipe « travaux-nettoyage-pollution-environnement » Accord de principe donné par Jean-Luc.

### **4. Exposé sur le rôle actuel des commissions par le Secrétaire**

#### **• Commission Budget :**

- Élaboration annuelle de la politique budgétaire de l'AAPPMA
- Recherche des différentes sources de financement (subventions)
- Détermination des budgets de fonctionnement (sommes allouées au fonctionnement, alevinage, repas, dépenses courantes)
- Détermination des budgets d'investissement (mise à l'eau, étangs, autres)
- Estimation des besoins de financement et des recettes attendues (recettes / dépenses)
- Suivi budgétaire des commissions

### **Commission Secrétariat / Information :**

- Préparer et organiser les réunions de l'AAPPMA ;
- aider la présidence à la préparation et à la conduite des réunions, des communications et des échanges de vues ;
- aider les pilotes de commission dans l'accomplissement de leurs tâches ;
- faciliter le dialogue entre les commissions au sein de l'AAPPMA ;
- diffuser l'information aux différentes commissions et à l'ensemble des membres actifs de l'AAPPMA par courrier informatique et papier.

### **Commission Gestion Piscicole (Alevinage) :**

- empoissonnement de la rivière, des canaux et des plans d'eau.
- Les lieux et périodes sont déterminés par la commission à partir des connaissances de terrain des anciens, des dates d'ouvertures des différentes espèces de poissons et du niveau des cours d'eau.
- Le pilote de la commission prend contact avec le pisciculteur désigné par les membres du Comité et négocie les prix et quantités.
- La commission est chargée de réfléchir aux méthodes naturelles pour gérer le stock piscicole (protection des frayères, aménagement des cours d'eau et ruisseaux en vue du bon écoulement des cours d'eau).

### **Commission Travaux et Nettoyage :**

- En concertation avec le Président, le pilote de la commission est chargé de l'entretien des zones de pêche (berges de ruisseau, bon écoulement des eaux)
- Entretien des zones d'amarrage et de mise à l'eau des barques
- Prévoit et propose les dates de nettoyage des berges de ruisseaux et étangs au comité pour validation et action.
- Fait le point sur le matériel à mettre à disposition pour les journées nettoyage avec les membres du comité de l'AAPPMA.
- Prend contact avec les entreprises de nettoyage pour établir des devis et propose des solutions au comité.

### **Commission Formation :**

- Propose un programme de formation en milieu scolaire en adéquation avec le programme de l'éducation nationale.
- Le pilote rencontre les différents professeurs des écoles concernés pour mettre au point les formations (type de cours, dates, heures)
- L'adjoint préposé à la réalisation des supports construit ceux-ci en accord avec les autres membres de la Commission (thèmes abordés, supports vidéos, timing des présentations)
- La commission valide les présentations par un exposé complet aux membres du comité de l'AAPPMA qui donne son accord.
- Le pilote est chargé de recenser et récolter un grand nombre de poissons et d'arthropode pour pratiquer une démonstration lors de l'atelier pêche nature qui suivra la formation.
- A l'issue de la formation en classe, un atelier pêche nature a lieu à proximité du lieu où sont scolarisés les enfants. Le but de cet atelier est de permettre aux enfants de pratiquer la pêche en ayant un comportement responsable vis-à-vis de la nature, des habitants du milieu aquatique et de lui-même.
- Lors de l'atelier pêche nature, les responsables de la commission auront établi un programme qui reprendra les thèmes suivants :
  - Présentation de l'encadrement et du programme, Remise du matériel, Montage ligne à truite, Pêche à la truite, Règlementation, Montages : hameçons, nœuds et boucles, Explications, montages vifs et leurs

### **Commission Relations « Fédération – Réciprocité »**

- Le pilote est en relation constante avec la Fédération de pêche et la commissions réciprocité de la fédération.
- Il est chargé de remonter et redescendre les informations émanant des différentes instances de la pêche, préfecture, conseil général et autres....

- Il est le lien entre la Fédération de pêche, la garderie fédérale, le conseil général, la sous-préfecture et les autres AAPPMA du département.
- Il est aidé dans cette mission par les adjoint 1 et 2 en cas de besoin pour la représentation au niveau de la Fédération départementale.

### **Commission environnement / pollution :**

- La commission environnement / pollution est chargée de la préservation de la qualité des eaux de nos rivières et ruisseaux
- Elle est en liaison constante avec la Commission Garderie qui lui remonte les informations.
- Il est de son devoir de protéger les milieux aquatiques en signalant toute anomalie constatée.
- Localiser le lieu, le nom du cours d'eau, le lieu-dit, la rive, le jour et l'heure, prendre des photos etc.,
- Visualiser ou noter les caractéristiques des nuisances : odeurs, couleur suspecte de l'eau, présence d'hydrocarbures, mortalité.
- En cas de mortalité piscicole, évaluer la quantité de poissons morts, si possible les espèces dominantes et leurs tailles à vue d'œil. Prendre des photos (date et heure à l'appui), si possible.
- **Ensuite, contacter immédiatement en 1er lieu :** la Fédération de Pêche du Doubs qui donnera l'alerte si nécessaire. (03) 81 41 19 09
- **Les gardes fédéraux :** Th POULLEAU : (06) 86 87 56 50 – Th GROUBATCH : (06) 42 73 20 03
- **En cas d'absence du correspondant, tout appel devra être accompagné d'un message pour être bien pris en compte.**
- Dans le cas où, pour une raison indépendante de notre volonté, aucun contact n'aurait pu être établi avec la Fédération, veuillez prendre contact avec les services suivants :
  - les pompiers : 18 ou 112
  - l'O.N.E.M.A. au 03 84 76 52 94 / 06 72 08 10 17
  - la gendarmerie

### **Commission Développement / nouvelles idées :**

- Cette commission a pour tâche de réfléchir au développement de notre société, comment augmenter le nombre de membres actifs, initier de nouvelles idées d'amélioration dans le domaine de l'information, rechercher des lieux pouvant servir de frayères, recruter des jeunes pêcheurs pour en faire de nouveaux membres du comité, comment mieux faire connaître les textes et règlements de la pêche à nos membres (création de plaquette AAPPMA colombier), réfléchir à un site internet pour notre AAPPMA, autre idées d'améliorations

### **Commission Garderie / relai Mairie CF :**

- Cette commission composée des 2 Gardes de pêche Particulier du Vice-Président et du Président en exercice a pour but le contrôle par les 2 gardes des contrevenants dans le respect des libertés individuelles et du droit de propriété.
- De faire le point à chaque réunion du comité sur les contrôles effectués,
- De remonter les informations au plus tôt en cas de problème au Président et aux gardes Fédéraux qui prendront position sur la marche à suivre.
- Elle est le relai entre l'AAPPMA et la Mairie de Colombier-Fontaine.
- Elle est chargée auprès de la Mairie de réserver les salles de réunion, chercher et rendre les clés des salles à la Mairie après utilisation.
- De veiller à la bonne utilisation des locaux pendant les réunions et de remettre en place les meubles la composant.

### **Commission Etang de Beutal**

A cours terme :

- remettre en état du chalet de pêche existant,
- améliorer l'affichage (lisibilité, compréhension...),
- mettre à jour la documentation,
- obtenir la clé du chalet,
- reprendre le pancartage « réserve »,
- rechercher de jeunes animateurs pour créer la future école de pêche,
- obtenir de la Mairie de Beutal un calendrier des manifestations (mariage ou autre) au chalet.

À moyen terme :

- Préparer la convention 2018,
- Rechercher une solution pour l'accès aux postes de pêche avec son véhicule et le remettre ensuite sur le parking prévu à cet effet,
- Prendre contact avec le Président de la société de chasse qui exploite les lieux pour accords divers entre les 2 sociétés,
- Préparer les 24 heures de pêche,
- Aleviner l'étang en collaboration avec la commission « Alevinage »,

À plus long terme :

- Obtenir de la Mairie de Beutal un calendrier sur le réaménagement du pourtour de l'étang et le nivellement des tas de terre et grattages

## **5. Proposition de fusion, regroupement et création de nouvelles commissions**

- \* **Regroupement** des Commissions « Alevinage - Travaux Nettoyage – Environnement – Pollution ».
- \* **Regroupement** des Commissions « Relations Fédération – Réciprocité – Amicale de Montbéliard – Idées Nouvelles – Développement »
- \* **Regroupement** des Commissions « Budget - Secrétariat – Mairie Colombier – Union des sociétés – Garderie – Dépositaire »
- \* **Création** d'une Commission « Salon des vins et de la Gastronomie »
- \* **Conservation** de la Commissions « Étang de Beutal »

**Au total 5 commissions au lieu de 7 : 3 regroupements, une création, une conservation.**

Nouvelles Commissions votées et approuvées lors de la réunion du 25 février 2018

<b>NOUVELLES COMMISSIONS AAPPMA COLOMBIER-FONTAINE 25/02/2018</b>					
COMMISSIONS	ALEVINAGE	RELATION FEDERATION	ETANG DE BEUTAL	BUDGET/SECRETARIAT	SALON DES VINS
	TRAVAUX	RECIPROCITE		MAIRIE / UNION SOCIETES	GASTRONOMIE
	ENVIRONNEMENT	AMICALE MONTBELIARD		GARDERIE/DEPOSIRAIRE	
	POLLUTION	IDEES DEVELOPPEMENT			
PILOTES	<u>Jean-Luc VAUTHERIN</u>	<u>Joël BÉGUÉ</u>	<u>Yves TOCHOT</u>	<u>Alain CHOIGNARD</u>	<u>Daniel LUTTENAUER</u>
ADJOINTS	<u>Jacques POULETTE</u>	<u>Jean-Luc VAUTHERIN</u>	<u>Denis BONGARDEN</u>	<u>Jacques POULETTE</u>	<u>Joël BÉGUÉ</u>
MEMBRES	Joël BÉGUÉ	Julien BARON	Benjamin PERROTEY	Yves TOCHOT	Alain CHOIGNARD
"	Georges DACOSTA	Yves TOCHOT	Christian CURIE	Julien BARON	Denis BONGARDEN
"	Pierre BIENMULLER	Alain CHOIGNARD	Cédric BRUCHON	Jean VALET	Jacques POULETTE
"	Jean VALET	Denis BONGARDEN	Jean-Luc NAVIET	Sébastien BATAILLARD	Jean-Pierre CORVEC
"	Daniel KUDELKA	Jacques POULETTE	Emeric MONNIER	Benjamin PERROTEY	Jean-Luc VAUTHERIN
"	Benjamin PERROTEY			Cédric BRUCHON	Yves TOCHOT
"	Gilles COURTOT				Gilles COURTOT
"	France PETITE				France PETITE
"	Alain SEFTEN				Alain SEFTEN

Concernant les nouvelles commissions, **il est demandé à chaque « Pilote et Adjoint »** de reprendre le rôle établi pour leur commission (ancienne formule) et l'adapter aux nouvelles exigences dictées par le Président lors de sa présentation en paragraphe 1 dans le respect des lois en vigueur.

## **6. Prise en compte de la disponibilité des membres dans les commissions**

L'affectation des membres a été faite en fonction de la disponibilité de chacun:

- a) Julien BARON a fait savoir qu'il serait moins disponible (création d'entreprise).
- b) Denis Bongarden a fait savoir que la gestion du site lui prend beaucoup de temps et qu'il est dans 3 commissions.
- c) Sébastien Bataillard est encore en activité professionnelle difficile de se libérer.
- d) Pour les actions ponctuelles (alevinage, travaux de nettoyage et autres tous les membres seront sollicités).
- e) La fusion « alevinage / travaux de nettoyage » se justifie du fait que le 1<sup>er</sup> nommé ne représente pas une charge importante
- f) Les membres du Bureau sont intégrés dans la commission « Relations » favorable pour rendre compte.

## **7. Rôle du secrétaire (charge de travail, disponibilité ...)**

Le secrétaire de l'AAPPMA signale qu'il prend en charge de plus en plus de travail et en arrive à saturation.

Il est demandé à chaque « pilote et adjoint de commission » de rédiger ses propres rapports, et les communiquer ensuite au secrétaire pour diffusion. Ce n'est pas au secrétaire de rédiger les rapports des commissions.

Le secrétaire souhaite lever le pied afin de pouvoir toujours fournir un travail digne de sa fonction et ne pas en arriver à un point de rupture.

Il est demandé à tous les membres du Comité d'en prendre bonne note et de préparer l'avenir en ce qui concerne son futur remplacement.

## **8. Point sur l'alevinage 2018**

Un grand débat de fond sur ce sujet était à l'ordre du jour entre les fervents défenseurs de l'alevinage en fonction du nombre de permis enregistrés chaque année dans notre AAPPMA et la jeune génération qui pratique sans aucune difficultés la pêche « No.kill » et en « Float tube ». Ces jeunes pêcheurs habitués à la pêche au gros (silure, brochet) non pas la même vision des choses que les plus anciens qui souhaitent prendre quelques belles truites et autres beaux poissons en cours d'année.



Photo du Float tube

Pour clore le débat, il a été décidé d'aleviner comme les autres années afin de satisfaire tous les pêcheurs habitués à prendre du poisson au bord de nos cours d'eau.

Un alevinage aura lieu prochainement dans plusieurs endroits stratégiques de notre secteur : L'étang de Beutal, le canal du R au R et le Doubs. Une info passera sur notre site internet très prochainement indiquant les quantités et endroits où seront déversés les poissons.

## **9. Questions diverses**

- Amicale des AAPPMA du pays de Montbéliard, doit-on toujours en faire partie ? C'est la question qui est posée et qui trouvera sa réponse lors de la prochaine réunion de l'Amicale. Nos délégués apprécieront le bien-fondé de cette remarque, et il sera décidé de poursuivre ou non notre association avec l'Amicale.
- Étang de Beutal : la nouvelle convention devrait-être signée dans quelques jours nous permettant ainsi d'aleviner cet étang pour l'ouverture du 10 mars. Reste à voir ce que va devenir le chalet de pêche qui appartient à l'ancien comité privé de Beutal. Affaire à suivre !
- SOS Loue Rivières Comtoises : Notre AAPPMA est membre du collectif ce qui nous permet de relayer les informations importantes qui émane de ce collectif vers nos membres. Le collectif « SOS LRC » est un collectif d'associations de protection de la nature, d'éducation à l'environnement, de défense des usagers et des consommateurs d'eau et de membres adhérents à titre individuel.
- Jean-Luc VAUTHERIN pilote de la commission « Alevinage/Travaux/Environnement/Pollution » suit actuellement une formation « gardes de pêche » à titre personnel, pour être au fait des lois pêche et autres. Bon courage à lui.
- 3 nouvelles personnes sont venus nous rejoindre ce matin avec pour ambition de participer aux différentes actions menées par notre AAPPMA, nous les remercions également.
- Le garde de pêche particulier Sébastien Bataillard nous signale que 4 pancartes en bordure du canal ont été dégradées. Rendez-vous est pris avec les autres Gardes et les personnes disponibles le samedi 3 mars pour remettre en place ces pancartes avant l'ouverture du 10 mars. Merci à eux.
- Réunion préparatoire « salon des vins et de la gastronomie » aura lieu le vendredi 2 Février 2018 à 10h00 pour mettre au point les 1<sup>er</sup> préparatifs du salon des vins et de la gastronomie 2018 qui aura lieu les 10 et 11 novembre 2018.
- Rendez-vous fixé le mercredi 28 février à 14h30 avec Mrs Tisserand de P.M.A pour visiter la STEP de Colombier-Fontaine, comprendre le fonctionnement et parler des rejets et analyses effectuées.

Fin de la réunion à 11h45

Le secrétaire de l'AAPPMA Jacques POULETTE

Le Président Yves TOCHOT